



**Madame Rachida DATI
Garde des Sceaux
Ministre de la Justice
13 Place Vendôme
75042 PARIS CEDEX 01**

Pau, le 6 novembre 2007

Madame la Ministre, Garde des Sceaux,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint copie du communiqué de presse que j'ai diffusé ce jour au titre de CPNT dont je suis le porte-parole.

L'affaire est grave et porte atteinte aux 1,3 millions de Citoyens français exerçant leur passion cynégétique ou aux centaines de milliers d'amateurs de traditions taurines.

Ce n'est en effet pas la première fois que Monsieur Charollois, juge au tribunal de Périgueux, se fait remarquer par ses attaques écrites outrancières et injurieuses à l'encontre des chasseurs ou des aficionados, en les assimilant entre autres à des fascistes, des nazis, des assassins, et je passe sur le reste des propos qu'il utilise fréquemment dans ses écrits sur divers sites internet, notamment celui de Convention Vie et Nature, association d'écologie radicale dont il est un des responsables.

D'ailleurs, dans ses diatribes véhémentes et sectaires, il n'oublie pas de s'en prendre également au gouvernement ou à certains de ses ministres et ce, en violation complète des dispositions de la Loi Organique du 22 décembre 1958 relative au statut de la magistrature et notamment ses articles 10 et 43 portant sur les obligations de réserve et comportementales – y compris dans leur vie privée – des magistrats.

Une telle attitude, venant d'un juge de la République, disant la justice au nom du peuple français, est plus que choquante : elle est inadmissible et salit la République, la justice française et ses magistrats dans son ensemble, a fortiori si elle s'exerce sans aucune réaction de sa hiérarchie.

... / ...

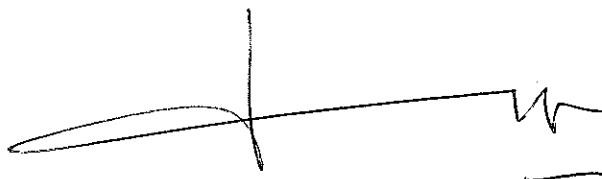
Quelle serait son attitude s'il avait à juger un chasseur ou un amateur des traditions taurines au sein du tribunal où il officie ? Pourrait-on être assuré d'une neutralité et d'objectivité ? Rien n'est sûr, ni garanti !

Déjà, un de nos responsables CPNT de Dordogne vous a saisi de cette affaire et votre cabinet lui a répondu que le dossier était transmis à la Chancellerie pour examen; ce qui est déjà un point positif.

Au nom de CPNT et des Citoyens chasseurs ou aficionados s'estimant injuriés par le comportement de ce magistrat, je tenais à attirer votre attention – bien sûr dans le respect de l'indépendance de la justice - sur cette grave affaire afin d'étudier la possibilité de le rappeler à l'ordre et à la retenue inhérente à sa charge, voire à étudier la possibilité de sanctions si ses dérapages intolérables rentrent dans le cadre disciplinaire.

Comptant sur votre souhait, connu, affirmé et partagé bien sûr par nous-mêmes, que la justice et ses magistrats soient exemplaires et exempts de tout reproche ou dérives, signe d'une Démocratie saine et vigoureuse,

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, Garde des Sceaux, l'expression de mes plus hauts respects.



Frédéric NIHOUS
Porte-parole de CPNT
Ancien candidat CPNT
à l'élection présidentielle 2007